

Françoise Hostalier : il y a des quartiers où on ne se sent plus en France, c'est inquiétant pour l'intégration

Riposte Laïque : Vous venez de déposer à l'Assemblée nationale une proposition de loi, « visant à interdire le port de signes ou de vêtements manifestant ostensiblement une appartenance religieuse, politique ou philosophique à toute personne investie de l'autorité publique, chargée d'une mission de service public ou y participant concurremment ». Pourquoi, selon vous, faut-il légiférer de manière plus précise, quelles seraient les failles actuelles de notre système juridique ?

Françoise Hostalier : Des incidents récents et semble-t-il de plus en plus nombreux, imposent de redire fermement certaines règles du vivre ensemble dans notre République, laïque, démocratique et républicaine.

La montée de différents communautarismes, l'affichage de comportements culturels contraires à nos valeurs fondamentales risquent d'amener de graves problèmes dans notre société.

Sans réponse claire basée sur ces valeurs fondamentales, rappelant le respect de chacun, et rappelant au respect de chacun, nous irons vers des débordements de plus en plus nombreux et forcément vers des affrontements.

La loi sur les signes religieux ostentatoires à l'école, qui avait fait couler tant d'encre, que l'on avait annoncée comme explosive, est en fait très bien appliquée et a permis de pacifier les établissements scolaires.

Dans l'idéal, on pourrait se dire que si la laïcité est comprise, acceptée et appliquée à l'école, elle devrait alors couler de source dans tout autre lieu public. Mais ce n'est pas le cas. C'est pourquoi, il m'a semblé qu'il fallait émettre de manière explicite, les mêmes principes dans des

lieux publics importants de notre vie sociale.

Il y a des fonctions, c'est évidemment le cas des fonctionnaires, pour lesquelles les règles sont parfaitement définies. Mais il peut y avoir des cas de professions ou de statuts assimilés qui demandent à être clarifiés par la loi. C'est l'objet du premier article de mon texte.

Riposte Laïque : L'an passé, vous avez fait partie des signataires de la pétition impulsée par Michèle Vianès et Riposte Laïque, demandant l'interdiction de la burqa, du voile à l'université et pour les mineures. Jacques Myard propose, dans une autre proposition de loi, d'interdire le voile intégral en France. Sentez-vous vos collègues députés sensibles aux inquiétudes que l'un et l'autre exprimez ?

Françoise Hostalier : Oui, et de tous bord politique. Les Députés sont très souvent aussi des élus locaux et en tous cas, ils ont des retours des électeurs de leur circonscription.

Il y a des quartiers où l'on ne sent plus en France et il faut le dire, y être attentif. Notre société est basée sur l'intégration et le partage de nos valeurs fondamentales qui se traduisent dans un style de vie. Ce qui est en train de se passer choque de plus en plus de Français de souche. Par ailleurs, la France doit rester un pays d'accueil pour une immigration régulée. C'est un autre débat mais tout est lié. Et la montée du communautarisme met de nombreux émigrés qui ne demandent qu'à s'intégrer, en porte à faux.